

Liste L'Avenir en Confiance

Le conseil municipal du 7 avril est une nouvelle étape de la vie démocratique de notre commune. Ce moment institutionnel marque le début d'un travail humain et collectif au service de Sannois.

Fidèles à nos engagements, nous avons choisi une position constructive : nous avons voté en faveur de la plupart des délibérations, lorsqu'elles allaient dans le sens de l'intérêt général. Une seule décision a toutefois motivé notre opposition : l'instauration d'une indemnité de fonction annuelle de 9000 euros pour le maire en place. Nous ne pouvons cautionner ce choix, d'autant plus que M. Jamet, durant ses 12 années de mandat, a toujours utilisé ses fonds propres et prouvé son entière intégrité, permettant ainsi une économie significative aux Sannoisiens. La démocratie locale est la capacité d'agir dans l'intérêt de tous. La confiance que vous nous avez accordée nous oblige à être, vigilants et force de proposition.

Notre objectif : défendre les intérêts des Sannoisiens et préparer l'avenir avec ambition.

Liliane HELT

Conseillère municipale